

Préparation au titre de
**Dirigeant des organisations
éducatives scolaires
et/ou de formation**

Présentation générale de la formation

Promotion 2020 - 2022

QUELQUES PRINCIPES GENERAUX

- La formation respecte le référentiel de certification pour le titre de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation », inscrit au **Répertoire national de certification professionnelle (RNCP)** sous le N° 34698
- La proposition de formation qui suit tient compte de différents paramètres :
 - ✓ Du fait que les stagiaires de cette formation sont, pour la plupart, déjà **en postes de responsabilité** dans nos établissements, sous ou hors contrat ;
 - ✓ De la spécificité du **réseau de l'enseignement juif** et de l'importance de son caractère propre ;
 - ✓ De **l'étendue de la responsabilité des directeurs** et chefs d'établissements du réseau de l'enseignement juif, qui assument une part importante de la mission des associations de gestion, et qui sont responsables et souvent initiateur du projet juif de l'établissement.
- C'est pourquoi au-delà de la préparation du titre de dirigeant, sera ajouté **un suivi individuel** en études juives et une réflexion sur la pédagogie des matières juives.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Le programme est divisé en **5 blocs de compétences** qui font tous l'objet d'une évaluation spécifique. Chaque année de formation seront validés deux blocs de compétences par des épreuves adaptées aux thématiques abordées. En fin de parcours, pour l'obtention du titre sera validé le 5^{ème} bloc de compétences qui est transversal et qui sera soumis à la soutenance d'un mémoire professionnel devant un jury extérieur national.
- **La responsabilité générale** de la formation sera assumée par Hélène Zrihen et Patrick Petit-Ohayon.
- **Un coordinateur du groupe** sera choisi parmi les stagiaires. Il assurera la liaison entre les responsables de la formation et le groupe de stagiaires.
- **La présence à l'intégralité du programme** est une obligation. Toute séquence manquée, pour un cas de force majeure devra être rattrapée par le stagiaire.
- La formation est répartie sur tous les mardi après-midi de l'année scolaire de 13h30 à 17h30. A cela s'ajoutera deux séminaires de 2 à 3 jours en période de vacances scolaires (Décembre et juillet).

- La formation comporte 300 heures de formation en présentiel ou en distanciel, répartis sur les deux années. A cela s'ajoute l'accompagnement lors de la rédaction du mémoire professionnel et la préparation de l'oral, sur une durée de près de 6 mois, en fonction du calendrier de tenue du jury.
- En première année seront abordés les Blocs de compétences :
 - ✓ Piloter les activités et les projets pédagogiques et éducatifs de l'organisation (BC02)
 - ✓ Piloter les ressources humaines (BC03)
 - ✓ Ainsi qu'une partie du bloc transversal : Piloter l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens (BC01)
- En deuxième année seront abordés :
 - ✓ Représenter l'organisation sur les plans institutionnel, professionnel et territorial et contribuer au développement du réseau (BC03)
 - ✓ Piloter les fonctions administrative, économique, financière, matérielle et immobilière de l'organisation BC04)
 - ✓ Ainsi que la deuxième partie de : Piloter l'organisation dans un cadre éthique et porteur de sens (BC01)
- Chaque Bloc de formation, lorsqu'il est validé peut faire l'objet d'une capitalisation à vie, cependant, deux blocs (BC05 et BC01) ne peuvent être attestés qu'en situation professionnelle réelle.
- La validation des Blocs 02 à 05 sont nécessaires à la présentation pour l'évaluation du Bloc 01 qui est la seule à pouvoir faire accéder au titre.

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Chaque module de 50 heures est facturé 1 500 €

Le module du Bloc transversal avec l'accompagnement personnalisé est facturé : 3 000 €

L'ensemble de la formation : 9 000 €

Le financement peut se faire via le CPF du stagiaire, le compte formation de l'employeur. Le tout étant réparti sur une durée de 2ans ½